



SECTION

**SERVICE DES
RETRAITES
DE L'ETAT**

C.T.L

Compte-Rendu
Comité Technique Local
du 17 novembre 2022

fo.sre@dgfip.finances.gouv.fr

CAMPAGNE DUERP-PAP 2021/2022

Rappel du calendrier

- ◆ Réunions préparatoires avec les 17 cadres de proximité entre novembre 2021 et février 2022
- ◆ Recensement des risques auprès des agents entre mars et mai 2022
- ◆ Réunions du GT DUERP entre juin et septembre 2022
- ◆ Présentation du Plan Annuel de Prévention (PAP) au CHSCT 44 le 20/10/2022
- ◆ Publication prévue dur SPI après le CTL du 17/11/2022

Plan annuel de prévention 2022

- ◆ **20 actions prioritaires** ont été retenues compte-tenu de la nature des risques, du nombre d'agents concernés et de leur cotation.
- ◆ **14 actions concernent les risques psychosociaux** et 6 les autres risques.

Pour **FO**, l'exercice de recensement des risques est réalisé au SRE de manière sérieuse et sans faire l'objet de censure (225 lignes) ; la gestion des risques liés à l'activité physique, aux déplacements, aux environnements sonore, thermique ou lumineux est maîtrisée par la mise en œuvre de travaux, l'achat de matériel (lampes, casques etc.) ou des propositions de formation (gestes et postures ou formation aux risques visuels).

Par contre, **la gestion des risques psychosociaux** liés par exemple à la charge de travail importante, au manque d'autonomie, de communication, de reconnaissance ou d'association dans les décisions prises **n'est pas suffisamment maîtrisée de manière générale et particulier au bureau 1B** qui concentre les 2 risques cotés A et la moitié des risques cotés B (3/6)

FO a rappelé en CTL que l'ensemble des difficultés signalées dans le cadre du DUERP par l'encadrement et les gestionnaires du bureau 1B a déjà été porté à la connaissance de la direction du SRE de manière détaillée par **FO** lors du GT « observatoire de veille sociale » du 25/02/2022. Or, si des actions sont proposées dans le cadre du PAP, elles indiquent des échéances à l'été 2023 alors qu'**il est urgent d'agir !**

Par ailleurs, suite à l'inquiétude des agents de La Rochelle exprimé dans le DUERP, **FO** a fait voter aux autres représentants du personnel un avis demandant la ré-implantation d'un emploi à la Rochelle en 2023 compte-tenu du remplacement par anticipation à Nantes d'un départ en retraite d'un gestionnaire de La Rochelle. L'ensemble des OS a voté POUR ; le directeur n'a pas souhaité répondre en séance. **FO** le réinterrogera plus tard.

Vos élus FO au SRE
Titulaires : Julie BILLY et Samantha MARIONNEAU
Suppléant : Pascal LAGARDE

POINT D'ÉTAPE MUT-SI

Le projet de mutualisation des SI avec la CDC connaît des dépassements budgétaires importants. Chiffres au 1/9/2022 :

- ◆ +36 % du budget total
- ◆ +31 % pour le projet référentiel
- ◆ +107 % pour le projet paiement
- ◆ +13 % pour le projet liquidation

Référentiel

Fin septembre la synchronisation des données entre le référentiel du SRE (Personne) et de la CDC (Clients) a été réalisée , le projet est en phase de surveillance post mise en service pour prendre en charge les anomalies avant la mise en production du 1^{er} lot paiement.

Paiement

Ce chantier qui devait initialement faire l'objet d'une livraison globale au 1/01/2023 (avant la revue de projet TASMANE en 2021) rencontre des difficultés suffisamment importantes pour s'interroger sur la livraison du 1^{er} lot (retraite du combattant, légion d'honneur, médaille militaire) au 1/01/2023.

La cible pour la livraison du 2ème lot (c-à-d les pensions civile et militaires de retraites, les pension militaires d'invalidité et les allocations temporaires d'invalidité) est à ce stade fixée à la mi-mai 2023.

Liquidation

- ◆ L'outil de **simulation** mutualisé est en phase de recette MOA. Il devrait être mis à disposition des bureaux métiers en janvier pour des tests. La mise en production initialement prévue en janvier pourrait être décalée à mars.
- ◆ Après plus d'un an de travaux MOA et métiers, le SRE et la CDC ont pris la décision d'**arrêter la mutualisation des écrans « Départ »**. **Pourquoi avoir attendu le 14 octobre alors que depuis avril les voyants étaient au rouge ?** Suite à l'interpellation de **FO**, le directeur a Indiqué qu'il avait été nécessaire de documenter la décision, de s'assurer qu'on était en capacité de faire autrement. Il semble aussi qu'il lui ait fallu du temps pour convaincre son partenaire...

FO a rappelé les nombreuses questions que suscitait cette décision quant à la composition des équipes, leurs rôles, leur organisation, ou leurs outils de travail. Une réunion est prévue avec l'ensemble des acteurs lundi 21/11 pour présenter la réorientation du projet et répondre à leurs interrogations.

S'agissant de la MOA, **FO** a eu confirmation que l'équipe en place restait la même (4 ETP : 2 internes et 2 prestataires). Par contre, à ce stade rien ne permet d'assurer qu'elle aura la capacité à faire compte-tenu de l'ampleur des travaux à réaliser. S'agissant du métier, la réponse a été moins évidente ; le sous-directeur précisant qu'ils avaient par ailleurs d'autres activités que les travaux de mutualisation SI.

FO a également questionné la bonne articulation entre les équipes dé-commissionnement VISA3, MCO et projet MUT-SI qui n'a pas toujours été évidente dans le cadre des travaux mutualisés.

Confluence a été confirmé comme outil de partage de la documentation.

Après la mise en production

- La MOA restera conjointe entre SRE et CNRACL
- le développement du référentiel personnes, des applications de liquidation (simulation et les 2 applications de départ) seront à la charge du SRE
- l'exploitation du référentiel personnes, et l'exploitation de niveau 2 (analyse de anomalies signalées en production) relèveront du SRE.
- Le référentiel clients, OCAPI et l'exploitation de niveau 1 resteront à la main de la CDC

Vos élus FO au SRE
Titulaires : Julie BILLY et Samantha MARIONNEAU
Suppléant : Pascal LAGARDE

AVENIR DE LA SECTION ADMINISTRATIVE

La section administrative comporte aujourd'hui 2 agents qui traitent les demandes d'éditions liées à la concession hebdomadaire et à la réédition de documents à la demande des usagers.

Ces missions ont vocation à disparaître suite à la dématérialisation (mise à disposition des titres dans l'ENSAP, suppression progressive des déclarations de mise en paiement) et prochainement au dé-commissionnement de VISA3. Non seulement les agents ne sont pas remplacés quand ils partent mais une adaptation de leurs missions est nécessaire moyen terme.

FO partage le point de vue des autres OS : les 2 agents doivent bénéficier d'un dispositif personnalisé en dehors de la campagne de mobilité et d'une priorité sur un poste si ça s'avère nécessaire.

ÉLECTIONS – NOUVELLES INSTANCES (CSAL)

Dès 2019, la loi transformation de la fonction publique d'État prévoyait la disparition des CTL et des CHSCT inter-directionnels fin 2022. Ils seront remplacés au 1/1/2023 par un Comité Social d'Administration et sa formation spécialisée pour les questions de santé, sécurité et conditions de travail.

Les prochaines élections désigneront pour le SRE 8 représentants du personnel titulaires et 8 suppléants pour le CSA local du SRE.

La formation spécialisée du CSA qui traitera des questions de santé, sécurité et conditions de travail des agents du SRE sera composée de 8 titulaires désignés parmi les titulaires et suppléants du CSA du SRE et 8 suppléants désignés librement par les organisations syndicales.

FO vous encourage dès aujourd'hui à créer votre espace de vote en cliquant [ICI](#) et met [un pas à pas à votre disposition sur le site FO du SRE](#).

Profession de foi et liste des candidats FO SRE à lire en ligne [ICI](#)



Vos élus **FO** au SRE
Titulaires : Julie BILLY et Samantha MARIONNEAU
Suppléant : Pascal LAGARDE